

## **Société de fabrication de matériel de forage 169 AQ**

### **Historique**

En 1944 l'usine de Tarbes de la Société des forges et ateliers des Pyrénées (dont un groupe représenté par M. Rosengart était le principal actionnaire) était réquisitionnée par l'Etat qui y installait le Service des matériels de forage pour la fabrication des pièces d'usures équipant les matériels de forage.

Lorsque la réquisition prend fin en 1949, il faut maintenir ouverte une usine qui occupe plus de 800 personnes et assurer la survivance de cette industrie en France. Les pourparlers engagés entre le ministère de l'Industrie et la Société de Commentry-Fourchambault-Decazeville<sup>1</sup> aboutissent à la constitution d'une SARL<sup>2</sup> transformée quelques mois plus tard en société anonyme<sup>3</sup> pour reprendre l'activité industrielle tandis que la Société des forges et ateliers des Pyrénées demeurait propriétaire de l'immeuble. La Régie autonome des pétroles, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine et la Société anonyme du Port de Rosario sont administrateurs de la nouvelle société.

Les débuts sont difficiles et marqués par de graves conflits sociaux dus à l'incertitude du personnel que l'armement tarde à reprendre (comme il s'y était engagé) et que la société ne peut pas garder. De plus, l'usine de Tarbes effectuait en complément d'activité des réparations de wagons pour le compte de la SNCF qui décide alors d'y procéder dans ses propres ateliers. Enfin, il faut assurer le règlement du matériel laissé par l'Armement malgré ces premiers exercices déficitaires.

L'année 1952 voit le premier exercice bénéficiaire. Les fabrications de l'entreprise ont atteint le niveau international et elle procède en 1953 à une augmentation de capital à la faveur de laquelle elle s'ouvre au groupe Schneider<sup>4</sup> et à quelques gros clients (Société de géophysique et Société Forex). Mais le maintien dans l'entreprise de services déficitaires et d'agents improductifs ne permettent pas de maintenir des prix concurrentiels avec l'étranger.

La grève avec l'occupation de l'usine en 1953 est l'occasion du licenciement de 155 personnes et de la réduction du service administratif. Réorganisée à la suite de ces événements la société peut réduire ses prix de vente dès 1954 et, enfin libérée du paiement du matériel laissé par l'Armement, connaît dans les années suivantes une période de prospérité où la part de l'exportation devient prépondérante dans le chiffre d'affaires. En 1954, l'absorption de la Société des Forges et ateliers des Pyrénées résout les problèmes que posaient depuis l'origine la propriété de l'usine par celle-ci. L'année 1958 est celle d'une nouvelle augmentation de

---

<sup>1</sup> Voir le fonds 59 AQ et 65 AQ K 52.

<sup>2</sup> Dénommée Société d'exploitation du service des matériels de forage.

<sup>3</sup> Qui prend la dénomination définitive.

<sup>4</sup> Voir le fonds 167 AQ.

capital, de l'introduction en bourse et de l'entrée de la Société métallurgique d'Imphy<sup>5</sup> au conseil d'administration.

La fin des années 50 est marquée par la réduction des commandes malgré de nettes améliorations techniques du matériel fabriqué. La société cherche alors à se pourvoir en commandes de mécanique générale afin de palier les aléas de l'industrie du pétrole, jusque là son seul client. Mais cette reconversion partielle demande des capitaux, des machines, une nouvelle organisation commerciale. Elle est possible au sein de la Société Batignolles-Châtillon (mécanique générale)<sup>6</sup> administrateur de la Société de fabrication de matériel de forage depuis 1960, avec laquelle la fusion est décidée en 1962. Batignolles-Châtillon (mécanique générale) transfère aussitôt à l'usine de Tarbes la fabrication des robinets Julien<sup>7</sup>. Au moment de la réalisation de la fusion, les matériels de forage sont dans une situation critique tandis que les espoirs mis dans la fabrication des robinets Julien ne se sont pas réalisés.

### **Modalités d'entrée**

Fonds déposé en 1982, soit 0,12 mètres linéaires, puis microfilmé. Il a été donné l'issue de la liquidation de Creusot-Loire par le syndic liquidateur Maître Ferrari en 1985.

L'inventaire a été réalisé par E. Carouge.

Dates extrêmes des documents : 1949-1962

Immédiatement communicable

### **Répertoire**

**169 AQ 1** Procès-verbaux des assemblées générales.

1949-1962

**Voir microfilm 2006 041 M 001**

**169 AQ 2** Procès-verbaux du conseil d'administration.

1949-1985

**Voir microfilm 2006 041 M 001**

**169 AQ 3** Procès-verbaux du conseil d'administration.

1958-1962

**Voir microfilm 2006 041 M 001**

---

<sup>5</sup> Voir le fonds 59 AQ et 65 AQ K 287.

<sup>6</sup> Voir le fonds 168 AQ.

<sup>7</sup> Voir le fonds 173 AQ.